



Auto-Réhabilitation Accompagnée

AMELIORATION LEGERE DE L'HABITAT



■ 3 principes d'actions

Un geste technique: *faire !*

Un accompagnement humain et social: *faire avec !*

Un projet collectif et territorial: *faire ensemble !*

■ Cadre de l'action et public concerné

Au travers des compétences techniques et pédagogiques de leurs animateurs techniques, les Compagnons Bâtitisseurs apportent un soutien à des familles ou personnes isolées pour l'amélioration de leur habitat. Le chantier s'appuie par conséquent sur la participation de ces personnes qui ne sont pas en mesure de faire face aux contraintes financières d'une réhabilitation de leur logement par les entreprises du secteur marchand ou les dispositifs classiques d'amélioration.

Le partenariat institutionnel et territorial mis en place avec les services sociaux et techniques permet à l'association d'identifier avec précision les besoins des bénéficiaires.

■ Objectifs visés

Cette intervention concrète sur le bâti doit permettre à des personnes démunies de s'approprier leur logement et favoriser le rétablissement des liens sociaux :

- Amélioration du logement et du cadre de vie,
- Prévention des exclusions,
- Autonomisation et dynamisation des bénéficiaires,
- Favorisation de l'entraide et la solidarité de voisinage.

■ Types de réalisation

- Création des conditions de décence de l'habitat,
- Sortie d'insalubrité et/ou de péril,
- Sensibilisation à l'économie d'énergie et à l'entretien du logement,
- Favorisation du maintien dans le logement (dont adaptation à une situation de handicap),
- Prise en compte de l'espace de chacun.


compagnons
BÂTISSEURS

Etablissement RÉUNION

Une solidarité à bâtir.



■ Phases de mise en œuvre

- Diagnostic technique, social et juridique,
- Présentation des chantiers identifiés aux partenaires de l'action,
- Mobilisation des ressources nécessaires à l'exécution du programme de travaux,
- Mise en place de l'actions avec les bénéficiaires,
- Suivi du chantier et accompagnement social au cas par cas,
- Évaluation complète en fin d'actions.

■ Équipe opérationnelle

L'animateur habitat coordonne le suivi social et technique des bénéficiaires, assure les relations avec les partenaires de l'action et veille au bon déroulement du projet.

L'animateur technique est un professionnel du second-œuvre du bâtiment : il remplit les conditions techniques, matérielles et humaines qui permettent à tous de participer concrètement aux chantiers de rénovation.

Les volontaires, issus des communes d'intervention, sont engagés en service civique pour 6 mois. En binôme, et encadrés par l'animateur technique, ils participent au chantier et veillent à l'accompagnement des bénéficiaires.

Les habitants restent les acteurs principaux de leur chantier et participent à toutes les phases de l'action. Ils acquièrent ainsi compétences techniques et autonomie nécessaires à l'entretien et à l'amélioration de leur habitat.

■ Exemple d'intervention

Monsieur R. est propriétaire d'une maison vétuste et inadaptée à l'état de santé de son épouse. Monsieur R. ne travaille pas, mais il s'occupe de tout à la maison : enfants, ménage, etc.. Du fait de l'insalubrité de son domicile, une certaine honte s'est installée chez ses enfants qui n'invitent plus leurs amis et leur famille. N'ayant aucune expérience technique et découragé par la situation, Monsieur R. ne se sentait pas capable de faire face seul à l'état de dégradation de son logement. Grâce à l'intervention des Compagnons Bâtitisseurs, il bénéficie de l'encadrement de l'animateur technique et du soutien des volontaires. Monsieur R., remobilisé, reprend confiance en ses capacités et acquiert des compétences techniques. La rénovation et la réappropriation de son habitat apporte à sa famille et à lui-même une meilleure estime de soi.

■ Partenaires



 **compagnons
BÂTISSEURS**

Etablissement RÉUNION

Une solidarité à bâtir.

53 rue de la Clinique - 97490 Ste Clotilde

Tel.: 02 62 28 36 99

cbreunion@compagnonsbatisseurs.org

www.compagnonsbatisseurs.org